

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 10 MARS 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu les articles L.2123-12 et R.2123-1 du code de la commande publique ;
- Vu l'accord-cadre multi-attributaires n°20202000074 pour l'acquisition de véhicules neufs et d'occasion notifié le 26 août 2020 ;
- Vu la consultation lancée le 10 février 2023 pour le lot n°1 relatif au marché subséquent MS21 pour l'acquisition d'un fourgon minibus d'occasion pour le service des sports;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société SOCIETE AUTOMOBILE FRANCE ALPES (SAFA) Groupe CHOPARD est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la Collectivité ;

DECIDONS

Article 1 :

Le marché subséquent N°2021-MS21 concernant l'achat d'un fourgon minibus d'occasion pour le service des sports est attribué à la société SOCIETE AUTOMOBILE FRANCE ALPES (SAFA) Groupe CHOPARD, Route des Eyssagnières BP 49, 05 000 GAP.

Article 2 :

Le présent marché subséquent est conclu pour un délai de livraison de 1 mois à compter de sa notification pour un montant de 20 273,53 € HT, la PSE correspond à l'offre de reprise pour le Trafic 3430 KR 05 et le Ford jeunesse 2657 KZ 05 de 2 250,00 € HT qui est retenue et fera l'objet d'un titre de recette.

Sera ajouté 371,76 € (sans TVA) de frais d'immatriculation.

Le véhicule acheté concerné est un Renault Trafic 9 places de 2014, 120ch, 69 000 km.

Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets ville 2023.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 10 MARS 2023

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 26/03/2023
Publié ou notifié le : 26/03/2023

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_03_136
Objet :	Le marché subséquent N°2021-MS21 concernant l'achat d'un fourgon minibus d'occasion pour le service des sports est attribué à la société SOCIETE AUTOMOBILE FRANCE ALPES (SAFA) Groupe CHOPARD, Route des Eyssagnières BP 49, 05 000 GAP.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-10 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20230310-D2023_03_136-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230310-D2023_03_136-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_12364.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230310-D2023_03_136-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	54.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 mars 2023 à 17h03min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 mars 2023 à 17h03min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 mars 2023 à 17h03min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 mars 2023 à 17h03min34s	Reçu par le MI le 2023-03-24

